

LE CAS DE LA LORRAINE Confrontée à l'ouragan de 1999

Jean-Hugues BARTET

En relisant ce qui a été provoqué, en Lorraine, par l'ouragan du 26 décembre 1999, les questions qui se sont posées aux praticiens se dégagent et l'on peut, avec du recul, tirer certains enseignements. En charge des forêts publiques de Lorraine au moment de l'ouragan, l'auteur a dû gérer la moitié du volume total de chablis incombant à l'O.N.F.

Le premier aspect fut celui lié à une situation de crise, avec une mobilisation immédiate, des difficultés de liaison, une organisation à adapter et une collaboration avec les autorités publiques. Les initiatives à tous les niveaux étaient nécessaires et leur coordination s'est révélée indispensable mais difficile.

Pour beaucoup de forestiers, ce fut aussi un choc psychologique touchant le côté affectif de la relation à la forêt. Ce choc a marqué les réactions et les comportements. Il a influencé, aussi bien l'accélération de l'évolution de l'O.N.F. que les décisions économiques et patrimoniales des propriétaires privés ou des communes forestières.

La communication au travers des médias a ainsi été marquée par ces deux aspects. Avec la question du « pourquoi ? » qui s'est accentuée, suscitant des interrogations sur l'effet des techniques forestières pour la stabilité des peuplements. Avec le risque des « avis d'expert » non qualifiés et le besoin de disposer d'expertise sérieuse sur ces sujets ;

Très vite, les praticiens furent confrontés au problème de l'estimation des chablis. Quelles techniques utiliser pour évaluer le volume de chablis, tant pour une parcelle à exploiter que pour situer le niveau des dégâts sur une zone donnée ? Comment marquer et cuber les arbres cassés ou renversés ?

Mais les questions les plus lourdes qui assaillirent les praticiens furent celles de l'exploitation et de la commercialisation des bois sinistrés. La concertation, nécessaire mais souvent tendue, a pu se développer à la mesure des relations qui avaient déjà été établies. Au delà, elle a été laborieuse à instaurer. Le besoin de connaissance sur la conservation des chablis, leur stockage ou le transport des bois a été dramatique. Les questions à ceux qui avaient une expérience se sont répétées, souvent faute d'avoir été mises à disposition avant. Il a fallu beaucoup inventer, innover, tâtonner.

Dès les premiers jours, le souci de la reconstitution a aidé à regarder vers l'avenir, comme une lueur d'espoir, et a servi de fil rouge. Dégagement prioritaire des régénérations acquises, utilisation du suivi des glandées et fâinées, cloisonnement sur les sols fragiles, maintien de tous les arbres debout à titre de porte-graines, toutes les mesures techniques envisageables ont été intégrées au dispositif « chablis ». La cohérence de ces mesures a demandé un énorme effort de révision des aménagements et plans de gestion. Leur faisabilité s'est inscrite dans les demandes de financement concertées avec les élus et l'interprofession.

Au plan national, l'O.N.F. a rassemblé les enseignements de ces événements dans deux démarches. Le guide de reconstitution qui a explicité les choix pris : observation de la dynamique des écosystèmes, priorité à la régénération naturelle, refus de reconstituer avec des essences mal adaptées, refus d'effacer systématiquement les traces des chablis.

Parallèlement, un retour d'expérience a permis de mieux identifier les difficultés de tous ordres rencontrées par les personnels et les partenaires de l'Office. Il a conduit à formaliser et à mettre en place un dispositif de gestion de crise qui a servi, depuis à d'autres occasions.